

Votants : 79 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 19 janvier 2018 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 30 janvier 2018

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

## DIRECTION GESTION DES DECHETS – AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LE DEMANTELEMENT DE L'ANCIENNE USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE SOUCHE

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

## Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOUR, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

### Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAULT par Patrice VIAUD

### Titulaires absents:

Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

## **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018**

# DIRECTION GESTION DES DECHETS – AVENANT N°1 AU MAR CHE DE TRAVAUX POUR LE DEMANTELEMENT DE L'ANCIENNE USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE SOUCHE

Monsieur Philippe MAUFFREY, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Agglomération a approuvé dans sa séance du 30 janvier 2017 (C42-01-2017) le lancement de la consultation et les travaux de démantèlement de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères de Souché.

Le marché a été attribué conjointement aux Sociétés AVENIR DECONSTRUCTION et GUINTOLI pour un montant de 890 950,00 € HT, hors tranche optionnelle 2.

Dans le cadre des travaux de démantèlement de l'usine d'incinération des ordures ménagères, la forte dégradation et instabilité de certaines zones de l'usine n'avait pas permis d'établir un diagnostic amiante avant démolition sur l'ensemble de la structure.

Ces zones n'ont pu être accessibles que lors de l'avancement des travaux et le diagnostic amiante a révélé la présence de matériaux amiantés (peinture, colles, isolants).

Le démantèlement de ces zones nécessite donc une méthode adaptée engendrant des coûts supplémentaires (étaiement pour atteindre ces zones, découpes mécaniques, conditionnement et traitement vers des centres de traitement spécialisés).

Le coût global de ces travaux supplémentaires est de 97 790,00 € HT soit 117 348,00 € TTC.

De plus, certaines tranches optionnelles prévues au marché ne vont pas être déclenchées TO1, TO4 et TO5.

La tranche optionnelle TO2B est déclenchée.

L'ensemble de ces éléments est contenu dans l'avenant joint en annexe pour un montant de 53 060,00 € soit environ 5,72 % d'augmentation par rapport au marché initial.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant pour le démantèlement de l'ancienne UIOM de Souché,
- Autoriser la signature de l'avenant n°1.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

**Philippe MAUFFREY** 

Vice-Président Délégué